AMENAGEMENT ET NORMES LINGUISTIQUES

Dalila MORSLY

Les partisans de l'aménagement du tamazight que nous sommes, sont, depuis quelques années, placés devant de véritables gageures. Le tournant pris par la politique linguistique du pays depuis que le tamazight est reconnu comme dimension incontournable de l'identité algérienne, oblige à penser l'aménagement du tamazight, c'est-à-dire à penser les actions concrètes qui rendront effective la nouvelle politique linguistique engagée par l'État, sous la pression des nombreuses forces qui, durant plusieurs années, ont réclamé une reconnaissance institutionnelle de la langue amazighe.

La responsabilité est de taille pour le sociolinguiste à qui l'on demande, comme c'est le cas dans ce colloque, une contribution de « spécialiste » du langage. En effet, la planification linguistique implique des choix, des décisions qui peuvent heurter certains des principes professionnels ou déontologiques qui, à ses yeux, fondent sa discipline.

Ainsi, il lui faut, par exemple, sortir de sa réserve scientifique - somme toute confortable - et intervenir dans des domaines moins sécurisants où il rencontre enjeux, désirs, préjugés politiques, partisans, culturels, et identitaires ... Une question se pose, alors : comment articuler des points de vue objectifs - nécessaires, en outre, à la réussite du projet de planification - avec les demandes subjectives des locuteurs qui, après tout, ont été au point de départ de la mise en route du projet de reconnaissance de leur langue? Le « spécialiste » qu'il voudrait être ou que l'on sollicite à travers lui, n'est pas nécessairement en mesure de faire face à de tels questionnements.

D'autres difficultés apparaissent au niveau des décisions, pourtant plus proprement sociolinguistiques et linguistiques, comme celles qui concernent la définition de la ou des normes. Toute expérience d'aménagement linguistique, c'est un truisme de le rappeler, procède à une sélection ou à une hiérarchisation des fonctions, variétés et formes langagières. De ce fait, elle contrarie la diversité linguistique spontanée inhérente à toute situation sociolinguistique. Ce qui ne peut manquer d'être problématique pour le linguiste et le sociolinguiste qui affirment et réaffirment sans cesse cette réalité « incontournable » qu'une langue est un ensemble de variétés. Question épineuse, s'il en fut, le débat sur la norme alimente toujours, aussi bien la réflexion théorique que celle qui s'intéresse à la mise en place de programmes de planification.

Nous y revenons, ici,

- en examinant d'abord la question des fonctions sociolinguistiques du tamazight ;
- en essayant de voir, dans un second temps et en nous inspirant de la synthèse qu'en effectue M-L. Moreau (1) comment se posent dans le contexte de la langue amazighe les problèmes de normalisation, quelles tendances normatives se dessinent, quelles difficultés le sociolinguiste-planificateur a à affronter et à résoudre.

Réorganisation des fonctions sociolinguistiques du tamazight?

Le discours militant algérien, développé pour justifier la reconnaissance de la langue amazighe, a surtout déployé des arguments d'ordre identitaire et idéologique. Le discours officiel a répondu sur le même registre et les textes institutionnels définissent la langue amazighe comme une des dimensions de la personnalité algérienne. Ces arguments conduisent à une conception qui cantonne le tamazight aux domaines de la communication au sens large et vague du terme ainsi qu'aux domaines de l'affectivité. Les expériences d'institutionnalisation actuellement en cours, en particulier dans le système scolaire, le maintiennent dans les fonctions sociales qui ont toujours été les siennes jusqu'ici : langue « ethnique » de communication quotidienne et d'expression culturelle. Il s'agit, d'ailleurs de lui faire exprimer la culture berbère et essentiellement sinon seulement la culture berbère. Ainsi, les textes fondateurs du HCA (Haut commissariat à l'amazighité) définissant la stratégie

globale d'introduction de la langue amazighe dans l'enseignement précise clairement que cet enseignement doit conduire à « la familiarisation et la sensibilisation de l'élève avec la richesse et la diversité du patrimoine culturel amazigh ». Cette orientation primordiale sinon unique apparaît, en outre, dans le fait que les enseignements de tamazight ont majoritairement été introduits - sous forme optionnelle - dans les zones fortement berbérophones. Ce qui sous-entend donc que seuls les berbérophones sont susceptibles de s'intéresser à cette langue et que cette langue ne peut avoir d'autre fonction que celle d'être support identitaire pour la communauté berbérophone. Rien n'est, donc, entrepris pour « séduire » d'éventuels autres espaces sociolinguistiques, d'éventuels autres locuteurs, arabophones en particulier.

En témoigne aussi le programme d'enseignement qui est essentiellement de langue et de littérature reposant sur des lectures de textes donnant lieu à un travail de compréhension, d'explication sémantique, d'explicitation grammaticale, d'écriture ou réécriture.

Tout ceci montre qu'aucune réflexion sérieuse n'a été menée sur les possibilités d'élargir ou de réorganiser de nouvelles fonctions sociolinguistiques pour cette langue. Or, des besoins existent qu'il suffirait de mettre en évidence. Le tamazight s'en trouverait renforcé, aurait davantage de chances de se maintenir, de se développer dans le champ social algérien.

L'expérience montre, par exemple, que dans les secteurs du monde du travail où des professionnels sont amenés à entretenir une relation avec des interlocuteurs berbérophones unilingues ou dont la langue d'expression privilégiée est le tamazight, ces derniers expriment souvent le regret de ne pas savoir parler le berbère. On pense au secteur de la santé, à Alger, où médecins ou personnel paramédical arabophones disent combien ils sont handicapés par la méconnaissnace du berbère et regrettent d'être régulièrement obligés de recourir à des traducteurs improvisés, ce qui introduit, au niveau de l'entretien médical, un tiers pas toujours souhaitable. Certains, d'ailleurs, ont appris les rudiments de la langue qui leur permettent de construire une meilleure relation aux malades. Des difficultés du

même ordre sont souvent évoquées par des psychologues, des juristes, des assistantes sociales... Pour tous ces secteurs on pourrait tout à fait développer des formations courtes où le berbère serait enseigné comme *une langue de spécialité*.

Des besoins existent aussi au niveau de l'Université: la formation des historiens, anthropologues, sociologues etc. ne prévoit pas du tout d'initiation dans cette langue, alors que la plupart des thèses, travaux soutenus ou publiés, sont des travaux portant sur la réalité algérienne. On ne voit pas bien comment des travaux qui ne prennent pas en compte cette donnée, tant au plan méthodologique qu'au plan analytique, pourraient être scientifiquement vraiment pertinents.

Une direction de recherche reste donc encore à explorer pour faire du berbère un outil de travail, un véhicule pour l'acquisition d'un certain nombre de savoirs, de formations professionnelles ou universitaires qui rencontrent nécessairement la dimension humaine ou scientifique berbère ou berbérophone. En ce sens, les expériences menées en critique littéraire par certains collègues sont des expériences tout à fait intéressantes dans la mesure où elle obligent à exercer les possibilités néologiques de la langue dans ce domaine. Mais il n'est pas certain que ce domaine, l'adaptation des outils d'analyse littéraire au berbère, soit, sur le plan fonctionnel, aussi indispensable que dans d'autres secteurs où le fait de ne pas savoir le berbère est non seulement préjudiciable à la démarche professionnelle mais invalide ou laisse planer un doute sur la validité des résultats et analyses présentés par le chercheur. Car il ne s'agit pas de prouver la capacité du berbère à dire, mais de ne pas manquer des savoirs ou des connaissances sur la société qui requièrent que soit pris en compte le berbère, les berbérophones, le patrimoine berbérophone... Tout comme la recherche en études féministes a montré que la non prise en compte, pendant des siècles d'accumulation des connaissances à travers le monde, de l'espace féminin, nous livre en bout de course un savoir tronqué sur le monde.

De la norme et des normes

Dans les études linguistiques, la question de la norme apparaît dès les tout débuts du structuralisme. Chez Saussure d'abord, puis chez ses continuateurs. On pourrait même dire que le couple description/prescription qui génère l'opposition norme descriptive/ norme prescriptive constitue un des fondements épistémologiques de la discipline imaginée par Saussure. L'opposition, en effet, permettait de souligner l'écart entre, d'une part, les formes que les grammairiens, les puristes et autres défenseurs du bon usage, à partir de critères que les sociolinguistes qualifient aujourd'hui d'idéalistes, sélectionnent et proposent comme des modèles de langues à atteindre, d'autre part les formes variées, réellement utilisées par les locuteurs et attestées par une observation « objective » des pratiques langagières réelles. Servant à distinguer le travail du grammairien défini comme prescriptif de celui du linguiste défini comme descriptif, fondant un point de vue neuf et original vis-à-vis des faits langagiers, l'opposition a, aussi, progressivement, laissé croire que tout dans les pratiques linguistiques ou, plus exactement, dans le comportement d'une communauté linguistique, n'était que diversité et variation.

Or, Labov, Sonia Branca-Rossof le rappelle fort justement, a montré que les choses n'étaient pas si simples, qu'une communauté linguistique se structure, non seulement à partir des formes variées qu'elle utilise et par lesquelles elle affirme ou réaffirme son identité, mais aussi par un ensemble de formes communes, de normes vécues comme légitimes.

L'attention des linguistes à l'égard des problèmes de normes a augmenté avec le développement des descriptions sociolinguistiques qui, en fournissant aux chercheurs des exemples extrêmement variés de situations linguistiques dans le monde, ont mis en évidence la complexité du problème et la diversité des normes langagières susceptibles de cohabiter dans un même espace sociolinguistique. De nombreuses grilles ont été élaborées. Marie-Louise Moreau en propose une synthèse qui retient cinq grands types de normes :

- Les normes de fonctionnement
- Les normes descriptives
- Les normes prescriptives
- Les normes évaluatives
- Les normes fantasmées

En réalité, si l'on considère les types d'observation dont elles font l'objet ou plus exactement les types de paramètres qui ont été pris en compte pour les déterminer, ces différentes normes peuvent se réduire à deux catégories principales: les normes qui résultent de l'observation de *l'objectif*, les normes qui résultent de l'observation du *subjectif*.

Cette double perspective, montre que les normalisations linguistiques, c'est-à-dire la promotion spontanée ou imposée de normes linguistiques est le plus souvent, le résultat d'actions conjuguées se situant à différents niveaux, de facteurs divers résultant à la fois des descriptions proposées par les chercheurs, des sélections ou choix langagiers opérés par les locuteurs, de l'interventionnisme conduit par les institutions qui ont engagé la planification.

Différentes dynamiques sont à l'œuvre. Ce rappel et ces précisions peuvent paraître naïves. Il y a, pourtant peut-être là, comme une leçon à ne pas oublier, à ne pas négliger dans le contexte qui nous préoccupe - sans doute dans d'autres contextes, également, où la question linguistique polarise un investissement symbolique jaloux - où la tendance est trop souvent à l'accaparement des prérogatives, chacun se vivant comme propriétaire de ce bien que constitue la langue; où le lien entre ces différents pôles est conçu sur le mode de rivalités irréductibles ce qui ne peut que nuire au processus entamé d'aménagement du tamazight et empêcher de saisir quelles normes se dessinent et ont des chances de s'imposer.

Normes et observation de l'objectif

Normes de fonctionnement et normes descriptives se situent dans un rapport que l'on pourrait définir comme chronologique ou consécutif. Les premières vont constituer le matériau qui va nourrir l'observation objective et l'observation de l'objectif, c'est-à-dire des formes réelles produites par les locuteurs. On est ici du côté du travail du chercheur, linguiste et ou sociolinguiste, ce dernier étant, théoriquement, dans l'instant de son travail de réflexion sur le langage, le représentant privilégié d'une telle attitude vis-à-vis des faits langagiers. D'ailleurs, M.-L. Moreau, en présentant ces normes, recourt aux termes d'observation, de description et convoque explicitement les linguistes.

L'observation objective des usages linguistiques permet, tout d'abord, d'établir, à partir d'une attention portées aux formes linguistiques utilisées par des locuteurs déterminés, dans des interactions déterminées, les normes de fréquence dites aussi normes statistiques. Ces normes rendent compte, comme le précise M.-L. Moreau, « des habitudes partagées par les membres d'une communauté » c'est-à-dire «des comportements linguistiques en dehors de tout discours méta- ou épilinguistique ». On parle ici des normes implicites, non imposées par une démarche didactique ou une prescription quelconque. On sait, cependant, que l'émergence de ces normes, et conséquemment leur acquisition par les membres de la communauté, supposent ou naissent d'une pression sociale qui suppose l'apparition, la constitution d'un corpus linguistique commun, consensuel. Les locuteurs ne peuvent se comprendre et se parler, la langue ne peut assurer sa fonction sémiotique que si les locuteurs «s'entendent pour partager un ensemble de règles et de formes. Ce consensus nécessaire et relatif, va de pair avec un autre principe du fonctionnement des langues et des échanges linguistiques qui lui aussi participe à l'élaboration de ce corpus partagé, le principe de l'économie linguistique.

André Martinet (Cf. *Eléments de linguistique générale* et surtout *De l'économie des échanges linguistiques*) a montré que ce principe était le moteur de l'évolution linguistique et le signe que les langues

fonctionnent. Reprenant ce point, Didier De Robillard explique que les locuteurs préfèrent la régularité et la cohésion sociale. On a donc, dans le fonctionnement des langues, une tendance à la régularisation qui joue un rôle dans la normalisation linguistique dans la mesure où elle oriente la sélection spontanée, les choix que les locuteurs opèrent entre des formes diverses, concurrentes, dans la mesure où elle oriente la construction, par les locuteurs, de normes implicites.

Le linguiste est attentif à ces processus, observe, repère à la fois les variations et les formes communes, les formes émergentes, établit, ainsi, les normes objectives qui vont constituer le premier matériau susceptible d'être exploité au moment de la planification linguistique. Dans ce travail surgit une difficulté liée au fait qu'il y a toujours décalage entre normes de fonctionnement et normes descriptives. En effet, l'attention du sociolinguiste descripteur et planificateur, ses, disons capacités d'observation puis de description ne s'actualisent pas au même rythme que les productions réelles des locuteurs.

Ces questions se posent avec encore plus d'acuité dans le contexte d'une langue comme le tamazight pour les raisons historiques que l'on sait. De quelles données dispose-t-on aujourd'hui? Dans quelle mesure ces données nous aident-elles à percevoir si un processus de normalisation est en cours?

On peut dire, constater que l'observation des normes de fréquence et l'explicitation de ces normes est encore largement insuffisante. On n'a pas, encore, de descriptions suffisamment diversifiées, quantifiées sur la ou les réalités du tamazight. On n'a pas encore d'enquêtes suffisantes ni sur les variétés géographiques, ni sur les variétés sociales au sens large, ni sur les dynamiques linguistiques en cours, ni sur le degré de transmission et les formes de transmission de ces variétés. L'organisation d'un vaste travail d'enquête devient un impératif si l'on veut avoir une idée des normes de fréquence.

Normes et observation du subjectif

Normes prescriptives, normes évaluatives, normes fantasmées sont, par contre, du côté de l'observation non objective, du discours épilinguistique produit soit par les locuteurs eux-mêmes (Cf. M.-L. Moreau: « chaque village considère », «D'autres communautés localisent le bon usage ... ») soit par les grammairiens, académiciens, chroniqueurs, acteurs sociaux autorisés, légitimes ou s'autolégitimant, tous ceux que L. Guespin nomme les « zélateurs bénévoles »... Pour le sociolinguistique le non-objectif saisi à travers les discours faisant état des attitudes et représentations vis-à-vis de la langue est un aussi un matériau de travail précieux. Non seulement parce que les représentations et imaginaires ont un effet sur les pratiques linguistiques mais aussi parce que, comme nous l'avons déjà dit, il s'agit, pour lui, de repérer les normes prescriptives, d'en identifier les producteurs et énonciateurs autrement dit de s'intéresser à cette tension prescriptive qui consiste à sélectionner, à hiérarchiser les usages linguistique (une variété déterminée aux dépens des autres), les formes linguistiques (taburth ou tapurth et non tawwurth ou tagurth, par exemple) et à les présenter comme le modèle de langue à acquérir, comme le modèle scolaire à ériger.

Or, si l'on exclut le corpus prescriptif légué par la littérature coloniale consacrée au berbère et les méthodes d'enseignements, on ne dispose pas aujourd'hui d'un véritable corpus. C'est peut-être ce qui d'ailleurs rend encore plus difficile la tâche des enseignants d'aujourd'hui qui ne disposent même pas d'une bonne vieille grammaire normative qui permettrait, en tout état de cause, de prendre l'enseignement par un bout. Ceux-ci sont constamment placés devant la nécessité d'improviser, d'inventer, ce qui peut être à la fois décourageant et épuisant. C'est un problème important.

Dans le contexte algérien, il est difficile d'entendre vraiment des ténors autorisés du bon usage. Normes prescriptives et normes évaluatives et ou fantasmées appartiennent plutôt au domaine des imaginaires et représentations des locuteurs berbérophones euxmêmes.

Ces derniers produisent, bien entendu, à propos des différentes variétés de berbère, des jugements, des évaluations idéalisantes ou stigmatisantes qui témoignent d'une conscience linguistique exercée à repérer les variantes stylistiques ou linguistiques. Ces normes ne sont pas vraiment structurées. Différentes normes s'affrontent qui traduisent des rivalités régionales, culturelles, politiques.

Esthétiques, attribuent aux différentes langues, aux usages :

- formes recommandées parce que belles, élégantes, pures mais qui n'ont qu'un lien fantasmatique avec la réalité langagière
- formes stigmatisées comme incorrectes, vulgaires, inesthétiques.

Toutes ces normes en fait s'interpénètrent d'autant plus que la dialectalisation, favorisée par l'absence d'une institutionnalisation de la langue, est importante et que le besoin de repli groupal, identitaire est une attitude, une valeur, une pratique culturelle.

La hiérarchisation opérée repose sur des usages que l'on idéalise, d'où le nom de normes idéales ou idéologiques que des linguistes leur donnent. Elle repose sur différents facteurs externes qui sont selon M.L. Moreau :

- La priorité accordée à un groupe linguistique déterminé considéré comme détenteur de la langue pure : Cf. par exemple la valorisation du parler des Ath-Yenni défini comme le vrai, le parler pur par opposition au parler de Tizi-Ouzou qui contiendrait trop d'emprunts à l'arabe.

L'emprunt constitue (cf. les grammairiens arabes qui tiennent le même raisonnement à propos de cette langue) un critère, un étalon de la pureté linguistique et la question est d'importance aujourd'hui à propos du berbère dont il faut actualiser ou réactualiser certains registres de communication. Dans les média, à l'école, à l'écrit, pour ne citer que les situations où ces problèmes apparaissent avec le plus d'évidence, le berbère doit faire face à de nouveaux registres et la question de la néologie est cruciale. L'on entend de nombreuses

résistances à l'égard des formes néologiques qui apparaissent ou à l'égard du recours à l'emprunt, à l'arabe, en particulier.

La hiérarchisation fonctionne aussi à partir de ce que M.L. Moreau appelle la priorité à la tradition. Cette référence est très présente dans le contexte qui nous préoccupe : la dimension historique de la culture berbère, dans de nombreux discours berbéristes, comme une source de légitimation devant obligatoirement conduire à la reconnaissance du berbère comme langue officielle et nationale. Les vieux qui, dans la société - très fortement patriarcale, faut-il le rappeler - berbère et plus largement maghrébine sont la source de l'autorité et du respect sont, de ce fait, traditionnellement considérés comme détenteurs de la langue, du savoir sur et par la langue. Or, ces vieux n'ont pas les mêmes besoins linguistiques que les jeunes et en particulier ceux qui apprennent le tamazight à l'école. Ces besoins se sont diversifiés et les vieux perdent donc leur statut de passeurs de langue. D'où des résistances à la néologie qui s'expriment sur le mode du rejet angoissé: « je ne comprends rien aux informations, ce n'est pas le berbère que l'on nous a appris » et qui peuvent sinon contrecarrer, du moins ralentir le processus de normalisation. Problème identitaire.

La réalité sociolinguistique et la force d'adhésion au projet, l'investissement affectif dans le projet de planification d'un groupe social ou régional peut contribuer à faire émerger une variété particulière et fournir un ensemble d'arguments qui favoriseront la promotion de cette variété comme norme. N'est-ce-pas ce qui se dessine à propos du kabyle ? La Kabylie a, historiquement, constitué le pôle principal de la contestation de la politique exclusive d'arabisation, de la revendication de la reconnaissance du tamazight. C'est dans cette région que la demande d'enseignement depuis les premières expériences d'introduction de l'enseignement du tamazight à l'école est la plus forte. Le Kabyle par ailleurs est très présent dans l'algérois et dans la capitale, il est donc plus proche des instances de décision. Tous ces éléments peuvent objectivement mais aussi subjectivement (pour les kabylophones) constituer des conditions de promotion du kabyle comme norme d'enseignement et comme norme d'expression dans les média, par exemple. D'autant plus que la démarche actuellement adoptée pour le JT qui est successivement diffusé dans chacune des variétés (mozabite, kabyle, chaoui) au rythme d'une variété pour chaque JT est mal reçue par les auditeurs berbérophones qui souffrent surtout de ce qu'on ne s'adresse pas à eux dans leur variété.

Bibliographie

1) MOREAU, M.L., 1998, « Normes », *Sociolinguistique. Concepts de base*, Mardaga, Bruxelles, p. 218-223.